

## DECLARATION DES AFFILIES DE UNI-COTE D'IVOIRE SUR LES EVENEMENTS DU 28 SEPTEMBRE EN GUINEE

Le 28 septembre 2009, à l'appel du Forum des Forces vives de Guinée, composé de partis politiques de l'opposition, de centrales syndicales et d'organisations de la société civile, des milliers de guinéens se sont rassemblés au Stade du 28 septembre de Conakry, pour rappeler à la junte militaire, au pouvoir en Guinée, le respect des engagements qu'elle a librement pris lors de son ascension au pouvoir ; à savoir sa non candidature aux élections présidentielles qu'elle doit organiser au terme du processus de transition.

En guise de réponse à ce rappel, les soldats guinéens vont organiser le plus grand massacre de civils de ces dix dernières années. En effet, faisant fi du symbole de liberté que représente la date du 28 septembre pour la Guinée, les militaires vont encercler les manifestants pacifiques, et tirer à balles réelles dans le tas, les bastonner sauvagement et violer collectivement des manifestantes. Bilan : plus de 150 morts et des milliers de blessés.

**Nous**, affiliés de Uni Africa global union en Côte d'Ivoire, à savoir : le Syndicat National des Commerçants de produits Télécoms (Synacotel), le Syndicat National des Agents des Postes et Télécommunications de Côte d'Ivoire (Synapostel-ci), le Syndicat National des Agents de Presses Privées de Côte d'Ivoire (Synappci), le Syndicat National des Employés et Cadre de Commerce et de Services de Côte d'Ivoire (Syneccsci), le Syndicat du Personnel de l'Imprimerie National de Côte d'Ivoire (Sypinci) :

**Présentons** nos condoléances les plus attristées aux familles des martyrs et **souhaitons** un prompt rétablissement aux milliers de blessés ; à ces combattants et combattantes de la liberté, victimes de cette répression froide, cruelle et barbare, dans une Guinée où, s'exprimer librement, est apparemment devenu un délit d'atteinte à la sûreté de l'Etat ;

**Exigeons que**, par tous moyens de recours, justice soit faite à toutes ses femmes violées.

**Aussi, en cette Journée Mondiale de célébration du Travail Décent, les Affiliés d'UNI en Côte d'Ivoire,**

**Conscients** de ce que la promotion du droit de tous à un travail décent en Guinée n'est envisageable que dans un environnement de bonne gouvernance et de démocratie véritable consacrant la dignité de l'homme et son droit à la liberté, à la justice et à la paix,

**Rappelons** que la Guinée a librement marqué son attachement au respect des droits et libertés fondamentaux de l'homme en ratifiant les conventions internationales sur ces questions, Uni Côte d'Ivoire :

- **Réaffirmons** notre soutien ferme à tous les camarades travailleurs et syndicalistes de la Guinée ;
- **Rappelons** au Capitaine Dadis Camara sa responsabilité à garantir aux citoyens guinéens un Etat de droit, de sécurité, de paix et d'équité ;
- **Demandons** à l'ONU, la mise en place d'une commission d'enquête internationale pour faire la lumière sur les évènements du 28 septembre 2009 dernier, afin que les commanditaires et coupables des assassinats, exactions et viols soient démasqués et sévèrement punis.
- **Demandons** à tous les syndicalistes d'Afrique de se mobiliser afin d'empêcher qu'en Guinée le déni du droit à la liberté d'expression ne soit érigé en règle de gouvernance.

*Fait à Abidjan, le 07 Octobre 2009.*

**P/ le Comité de Liaison des Affiliés d'Uni en Côte d'Ivoire**

Le Rapporteur

**Sory Haumar Coulibaly.**